



BULLETIN

HEBDOMADAIRE

N°14 EN LIGNE

LUNDI 12 OCTOBRE 2026



OUVERTURE DU COMITÉ

Lundi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Mardi à vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi De 14h00 à 18h30
Mardi à jeudi De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi De 09h30 à 12h00

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	CARTE – CHARRIN - GRIMAUD
Mr	

Annexe 01 – Presse
Annexe 02 - Cahier des charges Fête minibasket U7-U9
Annexe 03 - Cahier des charges Fête minibasket U11

SOMMAIRE

Infos Générales	Page 02
Trésorerie	Page 03
Compétitions	Page 05
Technique	Page 09
Mini basket	Page 14
Qualification	Page 18
Courriers	Page 21

INFOS GÉNÉRALES

BON RETABLISSEMENT

Le comité Drôme Ardèche Basket-Ball souhaite un **prompt rétablissement à BRAHMI Loris et PATOUILLARD Guillaume**, blessés lors de la rencontre en DM2 de ce week-end.

Nous leur adressons tout notre soutien et leur souhaitons un retour rapide sur les terrains.

Bon courage à tous les deux ! ❤️

TRÉSORERIE

APPEL 1^{er} ACOMPTE – SAISON 2026-2027

Ci-après l'appel du 1^{er} acompte pour la saison 2026-2027

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le samedi 31 octobre 2026.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèques.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leurs problèmes de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} novembre 2026.

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

	MONTANT
AUBENAS	2 900,00 €
BASKET NORD ARDECHE	2 000,00 €
BOURG DE PEAGE	2 450,00 €
GENISSIEUX ROMANS	3 000,00 €
HAUTERIVES	950,00 €
LE CHEYLARD	1 500,00 €
LE TEIL	2 175,00 €
MANTAILLE	1 980,00 €
PIERRELATTE	2 340,00 €
PORTES LES VALENCE	2 500,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	3 000,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	1 100,00 €
TAIN TOURNON	3 100,00 €

APPEL 1^{er} ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2026-2027

Ci-après l'appel du 1^{er} acompte pour la saison 2026-2027 de la caisse des officiel joint ci-dessous) au plus tard pour le samedi 31 octobre 2026.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèques.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leurs problèmes de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} novembre 2026.

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.

AUBENAS	300,00 €
BASKET NORD ARDECHE	400,00 €
BOURG DE PEAGE	400,00 €
HAUTERIVES	250,00 €
LE CHEYLARD	150,00 €
LE TEIL	400,00 €
MANTAILLE	300,00 €
PIERRELATTE	400,00 €
PORTES LES VALENCE	500,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	500,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	150,00 €
TAIN TOURNON	500,00 €

COMPÉTITIONS

APPELS À CANDIDATURES

La commission des compétitions est à la recherche de salles pour :

- 27 mars 2027 : Demi-finales Coupes (4 salles) ;
- 29-30 mai 2027 : Finales Division 3 Jeunes, Finales DM3 - DM4 (1 salle).

Les clubs intéressés sont priés de se faire connaître auprès de la commission des compétitions pour le 06 novembre 2026, dernier délai.

La commission des compétitions remercie par avance les clubs candidats.

Les cahiers des charges concernant ces manifestations sont disponibles sur le site internet du comité.

Un complément de dossier est mis à votre disposition pour chacune de ces manifestations. Il est à joindre avec votre dossier de candidature et le cahier des charges dûment complété par vos soins.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE.

MODIFICATIONS 5 majeurs - Effet le 12/10/2026

Club	Catégorie	Joueur entrant	Joueur sortant
AUBENAS 1	DMU18	BIKANDA PÖTER Pâris	ANDRE Nolan
BOURG DE PEAGE 1	PRM	PELLON Mattéo	COUDOUR Jonathan
CHAVANAY 1	RF3	DENUZIERE Maëva	CHAVAS Lily
MERCUROL 1	DF2	FRACHISSE Marie	GOUNOU Lucie
SAINT VALLIER 1	PRF	BARNASSON Tifène	GRUAT-LAFORME Lilou
TAIN TOURNON 1	U18M Acc Ligue	DUGAND Eliott	EL REDENY Adam

NOUVEAUX ENGAGEMENTS JEUNES PHASE 2

Les nouveaux engagements jeunes (Division 2) pour la phase 2 doivent parvenir à la commission sportive sportive@dromeardechebasketball.org pour le 18 octobre 2026, dernier délai.

Demande de descente en Division 2 :

TAIN TOURNON : U13F Division 1 - U15M Division 1 - U18M Division 1

RÉSULTATS BARRAGES Accession Ligue (10-11 octobre 2026)

BARRAGES ACCESSION LIGUE U18F

CHOMERAC 1	GENISSIEUX ROMANS 1	60 - 66
SAINT JEAN DE MUZOLS	IE-ECLASSAN 1	79 - 40
ANDANCE	AUBENAS	76 - 58

BARRAGES ACCESSION LIGUE U18M

VALENCE BOURG	TAIN TOURNON 2	125 - 46
SAINT JEAN DE MUZOLS	VERNOSC DAVEZIEUX 1	105 - 71
SAINT VALLIER 2	IE-MONTELMAR 1	96 -27

BARRAGES ACCESSION LIGUE U15F

CHAVANAY	CHOMERAC	40 - 62
----------	----------	---------

BARRAGES ACCESSION LIGUE U15M

TAIN TOURNON 1	VALENCE BOURG 1	90 - 87
----------------	-----------------	---------

BARRAGES ACCESSION LIGUE U13F

RHODIA	CHOMERAC 1	38 - 60
--------	------------	---------

Félicitations aux clubs qui accèdent aux championnats Ligue :

U18F : Andance 1 - Saint Jean De Muzols - Génissieux Romans 1

U18M : Saint Jean De Muzols - Saint Vallier 2 - Valence Bourg

U15F : IE-Anneyron - IE-Eclassan - Chomerac 1

U15M : IE-Montélimar 1 - Saint Jean De Muzols 1 - Tain Tournon 1

U13F : Chavanay - IE-Montélimar 1 - Chomerac 1

U13M : les équipes qualifiées pour le championnat Ligue seront connues le 18 octobre.

1/16 DE FINALE COUPES DRÔME-ARDÈCHE (17-18 octobre 2026)

Le club de SAINT JEAN DE MUZOLS a choisi que son équipe U18M vainqueur des Barrages d'Accession Ligue ne participe pas aux Seizièmes de Finales de la Coupe François DUFOUR. L'équipe de RHODIA 2 est donc qualifiée directement pour les Huitièmes de Finale.

Le club de VALENCE BOURG a choisi que son équipe U18M vainqueur des Barrages d'Accession Ligue ne participe pas aux Seizièmes de Finales de la Coupe François DUFOUR. L'équipe de IE-MONTELMAR est donc qualifiée directement pour les Huitièmes de Finale.

Le club de RHODIA, après lecture des règlements des coupes seniors, ne souhaite plus participer à la Coupe Maurice Herbuel, un certain nombre de ses joueurs PRM participant également au championnat U21M Ligue.

La place vacante a été proposée à l'équipe DM2 de Pierrelatte qui était la 33^e équipe inscrite. Le délai très court et l'engagement de ses joueurs pour ce week-end les contraint à décliner ce repêchage.

En conséquence, l'équipe de VERNOSC DAVEZIEUX 2 est qualifiée pour le tour suivant.

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
IE VAL DE DROME	4231	DMU15-2 Poule D	10/10/26	Erreur nom de joueur avec preuve de l'erreur	50,00 €
LE CHEYLARD	2223	DFU15-2 Poule D	09/10/26	Demande de dérogation hors délai (sans arbitre désignés)	20,00 €
VERNOUX	1637	DM4 Poule A	08/10/26	Demande de dérogation hors délai (sans arbitre désignés)	20,00 €
MONTELIER	2420	DFU15 Poule A	10/10/26	Feuille mal remplie (erreur n° licence arbitre 2)	1e erreur
CHOMERAC	2435	DFU13-2 Poule F	10/10/26	Feuille mal remplie (absence nom club OTM et délégué)	1e erreur
MERCUROL	4432	DMU18-2 Poule C	10/10/26	Feuille mal remplie (erreur n° licence entraîneur-adjoint)	1e erreur
PIEGROS	4433	DMU18-2 Poule C	10/10/26	Feuille mal remplie (absence nom club arbitres OTM et délégué)	1e erreur
PIEGROS	4043	DMU13-2 Poule F	10/10/26	Feuille mal remplie (absence nom club arbitres OTM et délégué)	2e erreur
SAINT PIERRE DE BOEUF	4231	DMU15-2 Poule D	10/10/26	Feuille mal remplie (absence nom club OTM et délégué)	1e erreur
VALENCE BOURG	2109	DMU13 Poule A	10/10/26	Feuille mal remplie (absence nom club délégué)	2e erreur
VERNOSC DAVEZIEUX	4034	DMU13 Poule B	10/10/26	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre2, marqueur et délégué)	1e erreur
VERNOSC DAVEZIEUX	4429	DMU18-2 Poule A	10/10/26	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre2)	2e erreur

AMENDES

Dispositions Financières 2026-2027

Absence d'officiel à la table de marque (reversé au club remplaçant) sur les rencontres à obligation d'OTM (50 €)

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende	Reversé à
ECLASSAN	2063	U18F Acc Ligue Barrage	11/10/26	Absence OTM Barrages Accession Ligue	50,00 €	ST JEAN DE MUZOLS
VERNOSC DAVEZIEUX	2058	U18F Acc Ligue Barrage	11/10/26	Absence OTM Barrages Accession Ligue	50,00 €	ST JEAN DE MUZOLS

FAUTES TECHNIQUES

Rencontres								Club	Amendes
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4	5		
PRF	A	19	C-11/10					ANNEYRON	50 euros
PRM	A	1018	T-10/10					PORTES LES VALENCE	50 euros
PRM	A	1018	T-10/10					PORTES LES VALENCE	50 euros
PRM	A	1018	C-10/10					GENISSIEUX ROMANS	50 euros
PRM	A	1021	T-10/10					MONTELIER	50 euros
DF2	B	686	T-11/10					RHODIA	50 euros
DF2	B	686	T-11/10					BC NORD ARDECHE	50 euros
DMU15-2	D	4231	T-10/10					ENTENTE VAL DE DRÔME	50 euros
DMU15-2	E	4232	T-11/10					LA VOULTE	50 euros

TECHNIQUE

DERNIER RAPPEL - INSCRIPTIONS BREVET FEDERAUX

Les inscriptions aux brevets fédéraux sont ouvertes.

Vous trouverez ci-dessous les dates de formation ainsi que les liens directs vers les inscriptions.

Attention ! Limité à 20 places par session.

Les inscriptions pour la **1ère session du Brevet Fédéral Jeune** seront clôturées **le 25 octobre à 23h59**.
Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera prise en compte pour cette session.

[Brevet Fédéral Jeunes - Session 1](#) pour vous inscrire, cliquer sur le titre

Reste 8 places

- Samedi 7 novembre, 8h00 – 12h15
- Samedi 21 novembre, 8h00 – 12h15
- Samedi 5 décembre, 8h00 – 12h15
- Samedi 9 janvier, 8h00 – 12h15
- Samedi 16 janvier, 8h00 – 12h15

[Brevet Fédéral Jeunes - Session 2](#) pour vous inscrire, cliquer sur le titre

Reste 13 places

- Samedi 3 avril, 8h00 – 12h00
- Samedi 10 avril, 8h00 – 16h00
- Samedi 1er mai, 8h00 – 12h00
- Samedi 22 mai, 9h00 – 12h00
- Samedi 12 juin, 9h00 – 12h00

[Brevet Fédéral Adultes - Session 1](#) pour vous inscrire, cliquer sur le titre

Reste 16 places

- Samedi 6 février, 8h00 – 12h30
- Dimanche 14 février, 8h00 – 17h00
- Samedi 6 mars, 8h00 – 12h15
- Samedi 13 mars, 8h00 – 12h15

Le Comité prendra en charge le coût des brevets fédéraux pour les licenciés ayant suivi la formation avec succès et obtenu le diplôme correspondant.

DÉFAUTS STATUT DE L'ENTRAÎNEUR - AMENDES

Un entraîneur ne disposant pas du diplôme requis au regard du Statut de l'entraîneur peut être considéré en conformité dès lors qu'il est inscrit à la formation correspondante et que son inscription est définitivement validée par son paiement. Cette mise en conformité est toutefois conditionnée au suivi intégral de la formation ainsi qu'à la participation à l'examen final, indépendamment du résultat obtenu.

À défaut de suivi intégral de la formation ou de participation à l'examen final, le bénéfice de cette mise en conformité sera annulé rétroactivement. L'ensemble des rencontres couvertes par cet entraîneur sera alors considéré en défaut et donnera lieu aux sanctions prévues par les dispositions financières.

Concernant l'obligation de présence au séminaire du 31 octobre, toute absence d'un entraîneur concerné entraînera également la mise en défaut rétroactive des rencontres correspondantes.

ANNULATIONS D'AMENDES					
CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
TAIN-TOURNON	2205	DFU13	26/09/2026	Diplôme non-conforme au statut de l'entraîneur	1 ^{er} Joker
TAIN-TOURNON	2207	DFU13	03/10/2026	Diplôme non-conforme au statut de l'entraîneur	2 ^e Joker

WEEK-END DU 10-11 OCTOBRE					
CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
CREST SAILLANS	2108	DMU13	10/10/2026	Diplôme non-conforme au statut de l'entraîneur	3 ^e Joker
LA VOULTE	2605	DFU18	10/10/2026	Diplôme non-conforme au statut de l'entraîneur	1 ^{er} Joker
MONTELMAR	2418	DFU15	10/10/2026	Diplôme non-conforme au statut de l'entraîneur	3 ^e Joker

DERNIER RAPPEL - DETECTION 2015 FILLES

Des entrainements de détection pour la Génération 2015 féminines auront lieu :

Au **Gymnase du Lycée du Valentin**

Lycée du Valentin - Avenue de Lyon, 26500 Bourg les Valence

De 16:00 à 18:00

Sur les dates suivantes :

- 18 novembre
- 2 décembre
- 16 décembre

Liste des joueuses convoquées :

- AMRANI HAMIMI Reïna
- ANDRÉ Zoé
- BARLET Romane
- BLACHON Isaline
- BOUVET Nora
- BOUVIER Eva
- CAMBON Giuliana
- CLEMENCON Chloé
- COUY Faustine
- DUPUIS-LEITE Téa
- FOSSE Zoë
- GOUET Serena
- JOURDAN Lya
- MAHIEDDINE Esma
- MEDJIR Leïna
- MISIDJAN Petra
- NICOLA Christel
- OUEDRAOGO Cheryl
- PAUMIER Milenna
- PISANI DEL TERRA Julia
- PROT Lison
- REYNAUD Clara
- SARRAZIN Lily
- TEISSIER Emma
- TOURÉ Awa
- VIDOT Maïna

DERNIER RAPPEL - DETECTION 2015 GARCONS

Des entraînements de détection pour la Génération 2015 Masculines auront lieu :

Au **Gymnase du Lycée du Valentin**

Lycée du Valentin - Avenue de Lyon, 26500 Bourg les Valence

De 16:00 à 18:00

Sur les dates suivantes :

- 4 novembre 2026
- 25 novembre 2026
- 9 décembre 2026

Liste des enfants convoqués :

- ABDALLAH Jawad
- BARATTO Tom
- BONNET TARANNE Axel
- BOUVET Nael
- CAMARA Ezio
- CARMIGNANI Iban
- CASSANY Tom
- DJAKONOV Atalian
- FOURNIER Gabin
- GILLET Paul
- GIORDANO ZAFFUTO Clément
- GOUILLET Simon
- GRACIA Numa
- GROUSSET Alex
- HELALI Nael
- KAMBA BERNARD Imani
- KELLER Jules
- KELLER Simon
- LOPEZ Anton
- MALLAN Milo
- MILAN Martin
- NANGUET Haïdenn
- NOUVET Noah
- OUBEMOU MOUSSAVOU Zack
- PEYRENT Gabriel
- REIS Maël
- SOUMARÉ Madhi
- SOZET Gabriel
- THOMAS Isaac
- ZIVIC Milan

TIC & CIC

Du 30 octobre au 1er novembre prochain, nos sélections féminines et masculines participeront au Tournoi et au Camp Inter Comité, au Tremplin Sport Formation de Voiron.

Durant ces 3 jours, elles affronteront, puis travailleront avec les comités de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Voici la liste de nos sélectionné(e)s :

SÉLECTION 2014 - FILLES

- ANDRIEUX Lorelei - Saint-Vallier BD
- ARCIS Emma - Chomérac BC
- BIAGIONI Valentine - US Aubenas Basket
- BILLON AYI Iris - Saint-Vallier BD
- FERGATI Mahé - US Saulce
- MAYAMBA-NGAMADITA Yokebed - Saint-Vallier BD
- NANGUET Shaëna - Saint-Vallier BD
- ROBERT Lou-Ann - Saint-Vallier BD
- SCHWARZ-CHIFFLET Mila - Saint-Vallier BD
- SOUKOUNA Haby - US Aubenas Basket
- SOUMARÉ Aïssata - Chomérac BC
- TEVENAT Romy - Saint-Vallier BD

Staff : SAPET Armony & GRAND Cécile

SÉLECTION 2014 - GARÇONS

- COLO Nolan - BC Mercurol CC
- FICADIERE Lee Ron - ES Muzolais
- GARGAUT Lenny - Saint-Sorlin JSB, licence T vers ES Muzolais
- HILAIRE Sasha - Montélimar UMS
- LAVIS Enzo - USC Portes les Valence
- MALLAN Noa - AG Tain Tournon BC
- MALSERT Jules - BC Mercurol CC
- MONTAGNON Lebron - ES Muzolais
- PERRIOLAT Téo - BC Mercurol CC
- PUYO Axel - Saint-Vallier BD
- ROBERT Léo - ES Muzolais, licence T vers BC Mercurol CC
- SABAS Andréa - BC Mercurol CC
- SABIR Medhi - Crussol Basket 07

Staff : MALLAN Emmanuel & MANNINA Wided

MINIBASKET

RAPPEL - BABY HALLOWEEN

Le mercredi 11 novembre 2026 aura lieu Baby Halloween pour les U7 (enfants nés en 2020, 2021 et 2022) sur 3 sites.

SAINT JEAN DE MUZOLS

Horaire : 14h00 à 16h00 Accueil à 13h30 Début des activités à 14h00

Lieu : Gymnase des Vignes - 1B All. des Vignes – 07300 Saint-Jean-de-Muzols

Clubs :

Beaumont les Valence – Bourg de Péage – Chantemerle les Blés – Châteauneuf sur Isère - Eclassan - Epinouze - Génissieux Romans - Mercurol - Montélier – Portes les Valence – Saint Jean de Muzols – Tain Tournon - Valence Bourg

SAINT-PERAY

Horaire : 10h00 à 12h00 Accueil à 09h30 Début des activités à 10h00

Lieu : Gymnase Municipal – Rue Raoul Follereau – 07130 Saint Péray

Clubs :

Aubenas - Chomérac – Crest Saillans - Crussol - La Voulte - Le Cheylard - Le Teil - Montélimar - Piégros la Clastre - Pierrelatte -Privas – Saint Paul 3 Châteaux - Saulce - Savasse - Vernoux

SALAISE

Horaire : 14h00 à 16h00 Accueil à 13h30 Début des activités à 14h00

Lieu : Gymnase Pierre Quinon – Rue Edouard Aubert – 38150 Salaise-sur-Sanne

Clubs :

Andance-Andancette - Anneyron - Basket Club Nord Ardeche – Chavanay - Deume - Hauterives - Mantaille – Saint Marcel les Annonay – Rhodia - Saint Pierre de Bœuf – Saint Sorlin Jarcieu – Saint Vallier – Serrières Sablons Vanau - Vernosc Davézieux

Merci de répondre sur ce lien **avant le dimanche 18 octobre 23h59** afin de faciliter l'organisation des clubs : <https://forms.gle/33kNR5KH1uDZmWZS7>

Si vous n'avez pas d'enfants, merci de répondre en indiquant 0.

Enfin, nous rappelons que les participants doivent être licenciés le jour de la manifestation.

La fiche d'identification U7 sera à remettre au club organisateur à votre arrivée. Vous la trouverez en pièce jointe.

BABY HALLOWEEN



Mercredi 11 novembre 2026



St Jean de
Muzols

de 14h à 16h



Gymnase
des Vignes

St Péray

de 10h à 12h



Gymnase
municipal

Salaise
sur sanne

de 14h à 16h



Gymnase
Pierre Quinon

Clubs retenus pour l'organisation d'une manifestation U7 cette saison :

BABY HALLOWEEN – Mercredi 11 novembre 2026

Clubs retenus : Crussol – Rhodia – St Jean de Muzols

BABY NOËL – Samedi 12 décembre 2026

Clubs retenus : Châteauneuf sur Isère – Privas – St Marcel les Annonay

BABY DES ROIS – Samedi 30 janvier 2027

Clubs retenus : Châteauneuf sur Isère – La Voulte – Vernosc Davézieux

BABY PÂQUES – Samedi 27 mars 2027

Clubs retenus : Chomérac – Eclassan – Génissieux Romans

APPEL A CANDIDATURES

La commission MiniBasket lance les candidatures pour la Fête du MiniBasket 2027.

Cette saison, la Fête est organisée de la façon suivante :

- samedi 23 mai 2027 : U7/U9

- dimanche 24 mai 2027 : U11

Un cahier des charges est disponible pour chacune des journées.

Vous pouvez candidater pour accueillir l'une ou l'autre des journées, ou pour accueillir les deux journées.

Un dossier de candidature est attendu répondant aux différents points du cahier des charges.

Nous restons disponibles pour échanger sur le sujet si besoin.

Vous avez jusqu'au dimanche 08 novembre 2026 pour candidater.

RAPPEL - OPEN U11

Voici quelques rappels concernant l'Open U11 qui aura lieu ce week-end.

Nous vous demandons d'être bien présents 30 minutes avant le début de votre plateau, avec la fiche d'identification remplie.

Suivez bien le planning qui vous sera donné à votre arrivée et soyez prêt à enchaîner les matchs.

Une rotation est mise en place concernant l'arbitrage et la table de marque. Chaque entraîneur devra obligatoirement arbitrer avec les enfants, et les encadrer à la table de marque. Suivez bien le planning.

L'objectif pour la commission Mini Basket est de pouvoir établir les niveaux pour la phase 2. N'hésitez pas à signaler aux membres de la commission mini toutes infos qui pourraient nous aider.

Vous retrouverez en pièce jointe la programmation, le règlement et la fiche d'identification.

Merci de bien transmettre ce message à vos entraîneurs.

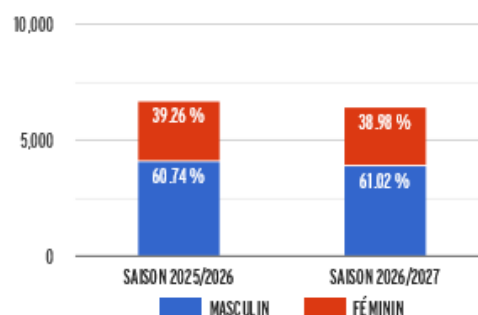
AMENDE

CLUB	CATÉGORIE	DATE	MOTIF	AMENDE
Hauterives	U11F	03/10/2026	Forfait d'une équipe U11 à un plateau mini-basket, après parution de la programmation	35 €
Tain Tournon	U11F	10/10/2026	Forfait d'une équipe U11 à un plateau mini-basket, après parution de la programmation	35 €
Hauterives	U9M	10/10/2026	Absence d'une équipe U9 à un plateau mini-basket, sans motif valable, à l'appréciation de la commission	35 €

QUALIFICATIONS

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 15 OCTOBRE

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2025/2026	2 638	39.26%	4 082	60.74%	6 720
SAISON 2026/2027	2 509	38.98%	3 928	61.02%	6 437
EVOLUTION	-129		-154		-283
EVOLUTION %	-4.89%		-3.77%		-4.21%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 15 OCTOBRE

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OBC,OBL,OBU)	0
TOTAL SAISON 2026/2027	0

CONTACT BASKET

-1

0

1

LICENCES HORS CLUB

TOTAL LICENCES À LA DATE DU 15 OCTOBRE 2026

6 437

INFOS CLUBS



Le FFBC, arrive dans notre club.



🏀 Dates : du 26 au 30 Octobre 2026

Catégories : de U9 confirmé à U18



Entraînements avec Coach expérimentés & Matériel Pro (machine Dr Dish)



Matches et concours

Le FFBC est le camp de basket N1 en FR

Les entrainements sont axés sur 3 piliers essentiels : l'intensité, la répétition, et l'accompagnement par les coaches.

Cela permet aux jeunes joueurs de développer leur technique individuelle tout en renforçant leur confiance en eux.



T-shirt / maillot Nike offert



Récompenses et goodies

Formule : 9h-16h30

Accueil 8h30

Tarif : 160 euros

Le goûter est fourni, le repas du midi est à prévoir

Voici le lien sur lequel vous trouverez la présentation du stage ainsi que le lien d'inscription:

<https://www.ffbasketcamps.com/stages-de-basket-dans-les-clubs/>

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires:

Olivier ☎ : 0681580921 - contact@ffbasketcamps.com

Pour plus d'information :

<https://www.ffbasketcamps.com/brochure-stage-basket-vernoix-en-vivarais-toussaint-2026/>

DU 26 AU 30 OCTOBRE

DE 9H00 A 16H30

OUVERT À TOUS DE U9 (CONFIRMÉ) À U18
FILLES & GARÇONS

5h de basket /jour

INCLUS :
GOÛTER + RÉCOMPENSES + TS NIKE AU CHOIX
NON INCLUS : REPAS DU MIDI

INSCRIPTIONS : WWW.FFBASKETCAMPS.COM

à partir de
160€

COURRIERS

FFBB

[2026-10-08-NOTE-LR-CD-0-SGL-AGE-FFBB-2026—Vérification-des-représentants-désignés-VFIN - MATHIEU Vanessa](#)

[2026-10-09-NOTE-LR-CD-0-SGL-RDV-FFBB-LR-CD-CT-saison-2026-2027 - DUBOIS Asta](#)

[2026-10-09-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-Evaluation-des-comptes-financiers-2025-des-clubs - DUBOIS Asta](#)

[2026-10-09-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-RSO-Prolongation-du-challenge-de-la-Grand-Récup-du-Sport - DUBOIS Asta](#)

[2026-10-12-NOTE-LR-CD-CLUBS-7---3x3-Développement-Territorial---Visioconférence-3x3--Comment-bien-organiser-ses-Series-3x3 - MATHIEU Vanessa](#)

[2026-10-12-NOTE-LR-CD-CLUBS-2-PFE-Rappel-Campagne-Taxe-Apprentissage-2026 - MATHIEU Vanessa](#)

[2026-10-13-NOTE-LR-CD-CLUBS-6-AJI-Utilisation-de-FBI-et-protection-des-données-personnelles - DUBOIS Asta](#)

[2026-10-14-NOTE-LR-CD-CLUBS-2-PFE-OFFICIELS---Bilan inscriptions CDF Arbitres 3e édition - MATHIEU Vanessa](#)

[2026-10-14-NOTE-LR-CD-CLUBS-5-CPS-Rappel-candidature-à-l'organisation-d'un-Open-Plus-Superleague-Open-2027 - DUBOIS Asta](#)

LIGUE

[BULLETIN OFFICIEL 11](#)

COMITES

ISERE Bulletin hebdomadaire n° 14

SAVOIE Bulletin hebdomadaire n° 12

HAUTE SAVOIE Bulletin hebdomadaire n° 13



Projets sportifs fédéraux (PSF)



**CAISSE
D'ÉPARGNE**



**COMPTOIR
du CARRELAGE**
St Marcel les Valence
04 75 58 84 15

Honexia
Votre partenaire financier indépendant
04 28 38 00 72



PRESSE

Saint-Péray • Vendredi, tous en orange avec le Crussol basket 07



L'équipe masculine senior fanion. Photo Crussol Basket 07

Vendredi 16 octobre à 20 h 30 au gymnase de Saint-Péray, le Crussol Basket 07 (CB 07) compte sur son public pour pousser son équipe fanion masculine vers l'exploit ! Pour ce second tour de coupe territoriale, les garçons auront fort à faire face à l'Entente BALE Saint-Genis-Laval, pensionnaire de Pré-nationale, qui reste sur deux victoires consécutives. Les joueurs de Crussol ne comptent pas faire de la figuration, ils veulent briller en championnat et aller le plus loin possible en coupe, avec, en ligne de mire, quelques tours à franchir pour espérer décrocher un billet vers la coupe de France. Malgré trois absents sur blessure (Victor Prévot, Vincent Coulon et Niels Blain), le collectif est prêt à relever le défi : faire douter l'adversaire, se battre sur chaque ballon et tenter de faire tomber la hiérarchie. Face à une formation de niveau supérieur, les Crussolais devront faire preuve de caractère, d'intensité et de solidarité. Rendez-vous tous en orange pour encourager les seniors du CB 07 !

Anneyron • Mantaille Sportif : quatre victoires, quatre défaites

Les équipes de Mantaille Sportif étaient mobilisées ce week-end des 10 et 11 octobre, avec huit rencontres au programme. Le bilan est équilibré : quatre victoires et quatre défaites. Le moment fort s'est déroulé samedi 10 au soir au gymnase Marcel-Magnan, comble pour le derby de NM3 face à Tain Tournon, leader invaincu. Mantaille s'est imposé 74-65, infligeant à son voisin sa première défaite de la saison. Le club conserve ainsi sa troisième place, avec quatre succès et deux revers. Cette rencontre



Le coup d'envoi de la rencontre de NM3. Photo Mantaille sportif

était parrainée par Koesio, représenté par Romain Texier. Les U18B ont battu Deume (58-51), tandis que les U13A ont largement dominé Rhodia (92-25). L'équipe 4 a également remporté une belle victoire contre Saulce (79-32). En revanche, les U13B, l'équipe 3, les seniors 2 et les U21 se sont inclinés respectivement face à Eclassan, au Teil, à Sud Lyonnais Basket et à Vaulx-en-Velin.

Basket-hall • Sanctionné, Saint-Vallier va faire appel

Vainqueur sur le parquet de Charleville-Mézières lors de la deuxième journée (58-78), Saint-Vallier pourrait perdre le match sur tapis vert. Une situation rocambolesque qui tient sur la qualification de Clément Sallet, préparateur physique du club présent sur la feuille de match, en tant qu'entraîneur adjoint. Un poste habituellement occupé par Johan Péricard, qui était suspendu.

Le SVBD avait fait les démarches nécessaires pour valider la qualification de son préparateur comme adjoint pour cette rencontre, seulement cette dernière aurait été validée par la Fédération, deux jours après la rencontre. Le club drômois va faire appel.

Eclassan • Les résultats du week-end d'EOE Basket



Les seniors filles, aux couleurs d'Octobre rose.

Photo EOE Basket

► **Samedi 10 octobre.** À domicile : victoire des U18 garçons 2 contre l'équipe de Bourg-de-Péage Ugap (71-63) ; victoire des U13 garçons 1 contre l'équipe de Mantaille Sportif 2 (116-21). En déplacement : contre l'équipe de Rhodia Club Basket 1, les seniors garçons 1 ont décroché la victoire (60-77) ; contre l'équipe de IE - US Saulce 2, les seniors garçons 2 se sont inclinés (71-53) ; contre l'équipe de Andance-Andancette B 2, les U18 filles se sont inclinées (85-41) ; contre l'équipe de Saint-Sorlin Jarcieu Sportif Basket, les U13 filles 2 se sont inclinées (34-33) ; contre l'équipe de AS Le Versoud, les U13 filles CTC Porte de Drôme-Ardèche ont décroché la victoire (25-75).

► **Dimanche 11 octobre.** À domicile : victoire des seniors filles 1 contre l'équipe d'Épinouze BC 2 (61-40) ; victoire des U15 filles 2 contre l'équipe de Rhodia Club Basket (55-42). En déplacement : contre l'équipe de Crussol Basket 07, les U18 garçons 1 ont décroché la victoire (48-104) ; contre l'équipe de l'Elan Sportif Muzolais, les U18 filles se sont inclinées (79-40).

Les résultats des basketteurs

● Vernosc-Davézieux Basket

En ce 2^e week-end d'octobre, les seniors garçons I sont allés battre 73-54 Valence-Bourg tandis que les seniors filles I ont concédé la défaite dans leur salle 50-58 contre Saint-Jean-de-Muzols. Frédéric Lopez, coach, réagit : « Les garçons ont très mal débuté, puis on a pris le score avec +10 à la mi-temps. Les 8 joueurs ont tous amené leur pierre à l'édifice et cette victoire à l'extérieur fait du bien au moral. On a un mois pour préparer la venue du leader Romanche. Les filles ont manqué de rotations mais se sont bien battues. On avait pris le score puis on s'est un peu écroulé avec seulement 7 éléments contre 10. Mais je ne suis pas inquiet pour le maintien. »

Par ailleurs, victoires des se-



Belle victoire des garçons du Vernosc-Davézieux Basket à Valence-Bourg. Photo Guy Rullière

niors filles II 43-38 contre Chavanay et des moins de 18 garçons II 129-62 face à Anneyron. Défaites des moins de 21 ans 80-

81 contre Pont-de-Chérucy-Charvieu, des moins de 18 I 71-105 contre Saint-Jean-de-Muzols et des moins de 15 garçons 33-87 contre Deume Basket.

● Vanau Sport Basket

Les équipes de Vanau Sport Basket ont ramené une victoire pour quatre défaites. Les U18 filles, en interéquipe avec Deume, l'emportent contre le BCNA sur le score de 43 à 33. Mais les mêmes U18 filles, en interéquipe avec BCNA, s'inclinent contre le Deume, 33 à 43. Les U15 filles, en interéquipe avec le BCNA, sont battues par Saint-Sorlin, 77 à 49. Les U18 garçons, en interéquipe avec Deume, perdent de justesse 51 à 58 contre Mantaille. Enfin, les seniors garçons 2 s'inclinent contre Vernoux, sur le score de 40 à 49.

Défait sur tapis vert à Charleville-Mézières, Saint-Vallier va faire appel

Gagnant avec 20 points d'avance sur le parquet de Charleville-Mézières lors de la deuxième journée (58-78), Saint-Vallier pourrait perdre le match sur tapis vert. La faute à un imbroglio juridique autour d'une qualification sur la feuille de match. Le club drômois va faire appel.

Voilà une nouvelle donnée qui ne va pas arranger le début de saison du Saint-Vallier Basket Drôme. Actuellement dans une série de trois défaites consécutives (contre Andrézieux, à Mulhouse et contre Boulogne-sur-Mer), le club drômois doit régler un autre problème, cette fois loin des parquets. Victorieux sur le parquet de Char-



Saint-Vallier pourrait perdre la rencontre à Charleville-Mézières sur tapis vert. Photo Laurie Muscio

leville-Mézières lors de la deuxième journée (58-78), le SVBD pourrait se faire retirer sa victoire sur tapis vert.

Une situation rocambolesque qui tient sur la qualification de

Clément Sallet, préparateur physique du club drômois sur la feuille de match, en tant qu'entraîneur adjoint. Un poste habituellement occupé par Johan Péricard, qui était suspen-

du pour le déplacement dans les Ardennes. Le club drômois avait fait les démarches nécessaires pour valider la qualification de son préparateur comme adjoint pour cette rencontre, seulement, cette dernière aurait été validée par la Fédération française de basket-ball deux jours après la rencontre. De quoi permettre à Charleville-Mézières de porter réclamation.

« Pour nous, c'est démesuré »

Pour l'heure, le club des Ardennes est désigné gagnant de la rencontre sur tapis vert, en attendant le recours du SVBD. Le club drômois va faire appel afin de conserver sa victoire acquise sur le parquet. « Si c'était un joueur qui n'était pas quali-

fié, on comprendrait cette sanction, mais là ce n'est pas le cas. Pour nous, c'est démesuré », glisse-t-on au sein des Deux Rives. Un feuilleton qui est encore loin d'être terminé donc, mais qui pourrait changer des choses dans le bilan comptable à la fin de la première phase. « Pour l'heure, le plus important c'est de vite regagner des matches, en espérant que cette rencontre et l'éventuelle décision juridique n'ont pas d'incidence en fin de saison. »

Ce vendredi (20h), Saint-Vallier va tenter de se relancer sur le parquet de Besançon, lanterne rouge de la poule, qui n'a pas encore gagné cette saison (quatre défaites en quatre journées). Un match important pour sortir de cette spirale négative.

● Justin Teste

Annonay

Basket : le BCNA retrouve la victoire



Victoire précieuse de l'équipe première du BCNA contre Grigny 2. Photo Jean-Christophe Deves

Avec sa victoire 76-73 contre Grigny2, samedi 10 octobre à Déomas, l'équipe première masculine du Basket club Nord Ardèche (BCNA) a renoué avec la victoire au terme d'une rencontre marquée par une première mi-temps particulièrement aboutie (46-30).

L'entraîneur Lucas Durand revient sur le match : « Nous avons réalisé une très belle

première mi-temps grâce à une défense agressive et une attaque collective. La seconde période a été moins convaincante. En relâchant notre intensité nous avons perdu en efficacité défensive et en fluidité offensive. Un manque de maîtrise qui a limité les possibilités de jeu rapide et de transitions. Cette victoire reste précieuse pour un groupe qui avait besoin de re-

trouver confiance et de partager un succès. Désormais, les joueurs devront s'appuyer sur cette performance pour préparer le prochain rendez-vous en coupe de France. »

Pour les résultats de matchs des autres équipes : Deume Basket - U18F 2 : 43-33 ; sénior masculin 2 - Pierrelatte : 86-63 ; sénior féminine - Rhodia Club Basket : 38-33 ; Bron - U21M 69-68.

Serrières • Basket : le BOCSS continue sur sa lancée avant les prochaines rencontres



Les joueuses du BOCSS arborant un tee-shirt rose dans le cadre d'Octobre rose. Photo Pascale Vallet

Pour la 3e journée de championnat, les deux équipes seniors du BOCSS ont joué à domicile devant un très nombreux public.

L'équipe 2 en départemental contre Saint-Sorlin-en-Vaioire a ouvert la voie en s'imposant sur le score de 58 à 27. Quant à L'équipe 1 en régional 3, elle a remporté une belle victoire contre la solide équipe villeurbannaise de Charpenne sur le score de 66 à 51 et demeure invaincue après 3 journées.

En ce premier week-end du mois, les joueuses du BOCSS ont porté à l'échauffement un tee-shirt rose pour montrer leur soutien aux actions Octobre rose et sensibiliser le public au cancer du sein.

Les deux équipes seniors joueront à l'extérieur ce week-end mais il y aura deux plateaux U11 au gymnase de Sablons samedi 10 octobre après midi à partir de 13h30.

Laveyron

Les basketteurs battus à Crest Saillans

La saison s'annonce compliquée, en prérégion, pour les Sangliers du Laveyron Basket. Samedi 10 octobre, les Laveyronnais ont subi une lourde défaite sur le parquet de Crest Saillans, s'inclinant sur le score de 93 à 49.

Certes, le niveau de jeu est nettement supérieur à celui de la D2, mais les Sangliers doivent également composer avec un effectif régulièrement amoindri. Pour cette rencontre, il a fallu faire appel à quatre joueurs de l'équipe réserve, qui évolue en D4, afin de compléter l'effectif. Un contexte difficile pour les



Bastien Moras est un élément précieux. Photo Jacques Bruyère

hommes du président Alex Rebatel, qui devront faire preuve de solidarité et de persévérance

pour surmonter ces obstacles.

● Direction la coupe Drôme-Ardèche

Place désormais à la coupe Drôme-Ardèche, samedi 17 octobre, à 20 heures. Les Sangliers se déplaceront à Mercurol pour disputer le 1^{er} tour de la compétition. En raison de la différence de niveau entre les deux équipes, Laveyron bénéficiera d'un avantage de sept points au coup d'envoi. Une nouvelle occasion pour les joueurs de retrouver de la confiance et de tenter de repartir sur de meilleures bases.

Vernosc-lès-Annonay

Basket: un week-end ardu pour le VDB

Ce sera encore un beau week-end de basket du côté du Vernosc-Davézieux Basket. Dès samedi 10 octobre (20 heures), les garçons feront le déplacement à Valence Bourg, 3^e ex-aequo (avec Meyzieu) et qui vient de flirter avec les 100 points lors de ses deux dernières sorties. Les filles attendront dimanche 11 octobre, 15 h 30, pour se mesurer,

dans leur salle de Fontas, à Saint-Jean-de-Muzols, les deux formations sont 2^e à une unité de Meyzieu. 205 points marqués par les protégées de Frédéric Lopez contre 162, mais 183 concédés contre 183. Deux beaux affrontements en perspective!

Samedi, les moins de 15 II jouent à Deume Basket (17 heures); à Fontas, 15 h 30, les

moins de 18 II reçoivent Anneyron; les seniors III, 17 h 30, reçoivent Le Cheylard.

Dimanche, les moins de 21 se rendent à Pont-de-Chéruy-Charvieux (11 heures). À Fontas, 13 h 30, les moins de 15 filles reçoivent Villeneuve-de-Berg. À 17 h 30, les seniors filles II affrontent Chavanay.

Les résultats du week-end des basketteurs et des handballeurs

Ces samedi 10 et dimanche 11 octobre, les équipes du Saint-Vallier Basket Drôme et de l'Athletic Handball Saint-Vallier étaient mobilisées. Voici ce qu'on peut en retenir.

● Basket-ball : deux défaites pour les seniors en championnat de France

En championnat de France, les seniors garçons 1 du Saint-Vallier Basket Drôme (SVBD) se sont inclinés en Nationale 1 face à Boulogne, sur le score serré de 89 à 84. Les seniors garçons 2 ont également subi une défaite en Nationale 2, à Marseille, 94 à 83.

Chez les jeunes, les U18 garçons élite ont lourdement chuté sur le parquet de l'Asvel (109-66). En revanche, les U15 garçons élite ont signé une belle victoire à La Garde, en s'imposant largement sur le score de 126 à 63.

En championnat régional, les seniors garçons 3 ont dominé Saint-Amour (93-61), tandis que les U13 filles 1 de la CTC ont remporté une nette



Les seniors filles du SVBD se sont imposées au Teil. Photo J.B.

victoire au Versoud (75-25). Les U15 garçons 2 ont, pour leur part, été battus par Oullins (146-40).

En championnat départemental, les seniors filles 1 ont arraché une courte victoire contre Le Teil (56-54). Les U18 garçons 3 ont réalisé une belle performance face à Saint-Jean-de-Muzols (103-

58). À l'extérieur, les U15 garçons 3 se sont imposés à Tain-Tournon (75-56), les U13 filles 2 ont gagné à Andance-Andancette (42-24) et les U13 garçons 1 ont pris le meilleur sur Saint-Sorlin-Jarcieu (48-46).

Les autres rencontres départementales se sont soldées par des défaites : les se-

niors filles 2 contre Pierrelatte (69-45), les U18 garçons 4 face à Rhodia (84-46), les U15 garçons 4 à Gennissieux-Romans (89-54) et les U13 garçons 2 contre Beaumont-lès-Valence (116-16).

● Handball : une victoire pour les U15 Excellence, des défaites pour les seniors

Samedi 10 octobre, la salle Michel-Betton a accueilli plusieurs rencontres de l'Athletic Handball (AHB) Saint-Vallier. Chez les seniors, les filles 2 ont perdu contre Bourg-de-Péage (25-29) et les garçons 2 ont été battus par Tournon (22-39). Les U18 garçons ont partagé les points avec Isardrôme 2 (29-29), tandis que les seniors filles 1 se sont inclinées à Chabeuil (21-16). Les seniors garçons ont également échoué de peu à Charmes (32-31). Enfin, les U15 garçons Excellence ont signé une belle victoire face à Ardèche méridionale, en s'imposant 29 à 15.

● Jacques Bruyère

Basket-ball : l'AGTTBC perd le derby dans la salle de Mantaille

Ce samedi 10 octobre, en 6^e journée du championnat de Nationale 3, l'Avant-Garde Tain-Tournon basket club (AGTTBC) s'est inclinée face à Mantaille, 65 à 74. Malgré cette défaite, l'AGTTBC reste leader de sa poule.

En 6^e journée du championnat de Nationale 3, l'équipe fanion de l'Avant-Garde Tain-Tournon basket club (AGTTBC) s'est déplacée dans la salle de Mantaille, samedi 10 octobre.

Dans une salle pleine à craquer et en présence de nombreux supporters de l'AGTTBC, c'est Elhadji Dieng pour les visiteurs qui a marqué les deux premiers points du match sur deux lancers francs. La formation de Philippe Namyst assisté de Romain Bouretz et Jean-Louis Vigne a bien fait circuler la balle, menant 6 à 1 puis 13 à 9, à l'issue du premier quart-temps. Mais les locaux, poussés par un nombreux public, n'ont pas baissé les bras, bien au contraire, remportant le second quart-temps, 22 à 17. À la pause, c'est Mantaille qui menait d'un point, 31 à 30.



Lucas Baccouche s'est montré très entreprenant. Photo Yves Giral

Au retour des vestiaires, les hommes du président Stéphane Lambert semblaient prendre le match en main. Mais ce sont les locaux, beaucoup plus adroits sous les paniers, qui ont dominé le troisième quart-temps de 10 points (27 à 17), menant au tableau d'affichage de 11 points (58 à 47). La formation de Philippe Namyst a bien remporté le dernier quart-temps (18 à 16), mais cela n'a pas suffi. Et c'est Mantaille qui a remporté logiquement le derby de 9 points, 74 à 65.

L'info en + ► Les marqueurs de l'AGTTBC

Lucas Baccouche (7 points), Bryan Williams (13 points dont 1 panier à 3 points), Bastien Revirand (4 points), Florent Tortosa (12 points dont 2 paniers à 3 points), Antoine Cornud (8 points dont 2 paniers à 3 points), Dragan Bouazza (3 points), Mohammed Rebbouh (11 points), Elhadji Dieng (7 points).

● 11 points au classement

Au cours du match, l'AGTTBC n'a pas affiché sa force collective habituelle et, surtout, a manqué d'adresse et de réussite sous les paniers. Au classement, l'AGTTBC reste leader avec 11 points, devant Golfe Juan Vallauris (2^e, 10 points), Mantaille (3^e, 10 points) et Lorgues (4^e, 10 points).

● Yves Giral

Prochain match : samedi 17 octobre, à 20 h, sur le parquet du chaudron Fernand-Chapelle, face à Aubagne (6^e, 9 points).

L'agenda sportif du week-end

Basket, handball et football, le programme des principales formations saint-vallières.

► **Saint-Vallier Basket Drôme**
Samedi 10 octobre au complexe des deux rives, les U18 garçons III DMI contre Saint-Jean-de-Muzols (11 heures), les U18 garçons IV DM2 contre Rhodia (13 heures), les U11 garçons I en plateau (15 heures), les U13 garçons I Prérégion contre Saint-Sorlin Jarcieu (15 heures), les U15 garçons I Région contre Oullins (17 heures), les U13 garçons II DM2 contre Beaumont (17 heures) et les U18 garçons Prérégion contre Montélimar (19 heures).

Samedi en déplacement, les U11 garçons II en plateau à Anneyron (10 heures), les U11 filles I en plateau à Sablons (13 h 30), les U11 filles II en plateau à Salaise (13 h 30), les U13 filles II DF1 à Andance, les U13 filles I Région à Le Versoud (14 h 30), les U15 filles II DF1 à Cruissol (15 heures) et les seniors garçons II NM2 à Marseille (20 heures).

Dimanche 11 octobre au complexe des deux rives, les seniors filles II DF2 contre Pierrelatte (10 h 30), les seniors filles I PRF contre Le Teil (13 heures), les seniors garçons III RM2 contre Saint-Amour (15 h 30). En déplacement, les U15 garçons IV DM2 à Génissieux-Romans (11 h 30), les U15 garçons III DMI à Tain-Tournon, les U15 gar-



Ethan Houblon jouera avec la N2 du SVBD à Marseille.
Photo Renaud Fouriel (SVBD)

çons Élite à La Garde (13 h 15) et les U18 garçons Élite à l'ASVEL (15 h 30).

► **Athletic handball Saint-Vallier**

Samedi 10 octobre à la salle Michel Betton (14 heures) les U11 reçoivent Livron, les U13 jouent contre Tricastin (15 h 30), les U15F reçoivent Annonay (17 heures), les seniors filles II reçoivent Bourgade-Péage (19 heures). En déplacement, à 14 heures les U9 ont un tournoi à Lamastre, les U15G II se rendent à Saint-Denis (17 heures), les U18G se déplacent à Salaise (16 h 30), les se-

niors garçons II jouent à Saint-Rambert contre Tournon (18 heures), les seniors garçons I se déplacent à Charmes (20 h 30) et les seniors filles I jouent à Chabeuil (20 h 45).

► **Entente Sportive Sarraz Saint-Vallier**

Samedi 10 octobre à 15 heures, match de championnat U17 D2 à Quintenas ; samedi à 13 h 30 match de brassage en U13 à Hauterives, face à Haute-rires et Davézieux ; dimanche 11 octobre à 10 heures, match de championnat U15 D2 à Pont-La-Roche.

● **J. B.**

Améliorer son adresse en conservant sa défense: le chantier de Saint-Vallier

Après deux défaites de rang contre Andrézieux (68-87) et à Mulhouse (73-71), Saint-Vallier retrouve le complexe des Deux Rives (ce vendredi, 20h30) contre Boulogne-sur-Mer pour la 5^e journée de Nationale 1. L'occasion pour les Drômois de reprendre de la confiance offensivement, tout en conservant une défense qui fonctionne bien pour l'instant.

Après quatre journées, le Saint-Vallier Basket Drôme possède un bilan à l'équilibre avec deux victoires pour deux défaites. Alors au moment de recevoir Boulogne-sur-Mer ce vendredi (20h30), les joueurs d'Alexandre Casimir vont tenter de basculer du bon côté en empochant un troisième succès. Cela aurait déjà pu être le cas la semaine dernière à Mulhouse, mais malgré 19 points d'avance à la pause (31-50, 20e), les Drômois ont tout raté en seconde période pour finalement s'incliner (73-71). Un manqué qui fait tâche, mais qui symbolise le mal drômois depuis le début du championnat.

Une défense très convaincante

Avant le premier match, Alexandre Casimir expliquait que la saison dépendrait en grande partie de l'adresse des joueurs, notamment derrière la ligne à trois points. Après quatre journées, le bât blesse dans ce domaine, puisque Saint-Vallier possède tout simplement le moins bon pourcentage de réussite du championnat avec 19 % (5,8 tirs réussis sur 30,3 tentés). Contre Andrézieux, le

SVBD a tiré à 3/29 (10 % de réussite) et à Mulhouse 5/32 (15,6 %), un facteur importantissime pour savoir si le club est dans un bon jour ou non.

Car si offensivement, ça coince un peu, Saint-Vallier semble avoir (nettement) progressé en défense. Après avoir tourné à plus de 80 points encaissés la saison dernière en moyenne, les Drômois maintiennent leurs adversaires en dessous des 70 pour le moment (69,8). De quoi en faire la quatrième meilleure défense de la poule. Une défense qui repose sur de l'agressivité, en témoignent les 9,8 interceptions de moyenne depuis le début de saison.

Contre les Nordistes, qui n'ont joué que deux matches depuis le début de saison de N1, à cause des deux forfaits généraux dans la poule, le rythme pourrait être bénéfique aux Drômois en fin de rencontre. Pour cela, il faudra parvenir à régler les curseurs, augmenter l'adresse tout en conservant la défense. Une nouvelle victoire passera par là.

● Justin Teste

► **Le groupe probable :** Nunn, Labouze, Archinard, Hoyaux (cap), Yao Delon, Kalemha, Semelet, Mondésir, Ndiaye, Houblon, Makhoul, Yonzima.



Darius Nunn affiche 27,5 % de réussite à trois points cette saison avec Saint-Vallier.
Photo Laurie Muscio

Nationale 1 - Poule A

Vendredi 9 octobre
20h : Loon Plage - Besançon
Charleville-M. - SCABB II
Oullins-St Foy - Sapelle
20h30 : Saint-Vallier - Boulogne-sur-Mer
Samedi 10 octobre
20h : Platan - Orches

	P	V	D	N	P	e	D
1 Orches	7	4	3	0	1	338	270
2 Loon Plage	7	4	3	0	1	330	317
3 Platan	7	4	3	0	1	313	314
4 Besançon	6	3	3	0	0	238	193
5 SCABB II	6	4	2	0	2	336	314
6 Saint-Vallier	6	4	2	0	2	281	279
7 Oullins-St Foy	6	4	2	0	2	210	231
8 Val de Seine	6	4	2	0	2	215	352
9 Charleville-M.	5	4	1	0	3	335	356
10 Boulogne	3	2	1	0	1	148	149
11 Besançon	3	3	0	0	3	223	242
12 Sapelle	3	3	0	0	3	215	243
13 Centre Fédéral	0	1	0	0	1	0	20

Repère ► Le Pôle France retire son équipe

Une équipe en moins en Nationale 1 masculine de basket. Le Pôle France ne poursuivra pas la saison 2026-2027. C'est la Fédération française de basket-ball (FFBB) qui a annoncé le forfait général du CFBB dans un courrier envoyé aux clubs ce mardi. Cela fait suite au violent bizutage survenu mi-septembre à l'Insep, où dix joueurs ont été sanctionnés « pour une durée indéterminée ». « La recherche de solutions alternatives par la DTN afin de présenter une équipe compétitive dans ce championnat s'est avérée complexe », a précisé l'instance fédérale. Ce retrait va donc avoir des conséquences sur la poule A de la division, où figure notamment Saint-Vallier. Le club drômois n'avait pas encore affronté le Centre fédéral cette année et devrait bénéficier de deux victoires sur tapis vert, comme toutes les autres équipes.

Écla'Rose: une première édition qui rencontre un succès

La première édition de l'Écla'Rose, organisée par le club de basket EOE basket Eclassan dans le cadre d'Octobre rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, en partenariat avec la communauté de communes Porte de Drôm'Ardèche, a rencontré un beau succès dimanche 11 octobre.

Plus de 250 participants se sont inscrits pour prendre part à la marche solidaire, répartis sur des parcours de 4 km et 11 km. Tout au long de la matinée, petits et grands se sont retrouvés dans une ambiance conviviale et chaleureuse, portée par la bonne humeur des mar-

cheurs et des bénévoles venus soutenir cette belle cause. Le repas proposé à l'arrivée a rassemblé de nombreux participants autour d'un moment de partage après l'effort.

● Deux matchs victorieux

Cette journée a également permis de mettre en avant l'importance de la prévention et du dépistage, grâce à la présence de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Porte de Drôme Ardèche, de la communauté de communes Porte de Drôm'Ardèche et de la Ligue contre le cancer.

L'après-midi s'est poursuivi

de la plus belle des manières avec les rencontres de basket féminin.

Pour l'occasion, les joueuses avaient revêtu le rose, symbole de la mobilisation contre le cancer du sein. Une mobilisation récompensée sur le terrain, puisque les U15F-2 et les SF1 se sont toutes deux imposées, concluant ainsi cette journée sur deux belles victoires.

Au vu de l'engouement et de la belle mobilisation des participants, le club de basket espère pouvoir renouveler l'expérience l'année prochaine, pour une deuxième édition de l'Écla'Rose.

● **Serge Plantier**

Basket-ball: un week-end plutôt victorieux au BCMCC



L'équipe fanion Régional 3 de Mary Belliard devra être performante aux cours des six prochains matches. Archives photo Le DL

Ce week-end du 10 et 11 octobre, le Basket club Mercuriol Chanos-Curson (BCMCC) que préside Christophe Coissard, a joué neuf matches à domicile et trois rencontres en déplacement, des catégories jeunes aux seniors. Au final, le BCMCC a remporté huit succès pour quatre revers.

L'équipe fanion masculine du championnat Régional 3 de Mary Belliard s'incline de deux points dans la salle de Décines (Rhône), 56 à 58. Au classement, le BCMCC pointe à la 5^e place sur six formations avec quatre points (une victoire, trois revers). Le BCMCC devra bien négocier les six rencontres à venir, pour accrocher l'une des deux premières places pour se qualifier et accéder à la poule haute de la seconde phase, synonyme de maintien en Régional 3. Samedi 7 novembre à 20 h 30,

l'équipe de Mary Belliard reçoit Vaulx-en-Velin III (2^e, sept points, trois succès, un revers).

Parmi les autres résultats, au gymnase du collège de l'Hermitage, les U18 féminines (D2) s'inclinent face à Beaumont-lès-Valence, 51 à 71. Victoire des U18 masculins (D2) aux dépens de Beaumont-lès-Valence, 71 à 41. Les seniors masculins III (D3) dominent Saint-Sorlin-Jarcieu 1 sur le score de 57 à 55. Les seniors II (D2) s'imposent face au Cheylard 71 à 49. L'équipe senior féminine II (D2) perd le derby face à Tain-Tournon 1, 22 à 66. L'équipe fanion féminine (D2) l'emporte face au Cheylard, 51 à 46.

En déplacement, les U15 garçons (D2) reviennent vainqueurs de Crussol II, 123 à 39. Les U15 garçons (D1) s'imposent sur le parquet de La Voulté, 63 à 56.

● **Y.G.**



DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR FÊTE DU MINIBASKET U9-U7

Convention pour 2 ans
avec 1 an supplémentaire en option

SAMEDI 23 MAI 2027

Le Comité Drôme Ardèche de Basketball confie, au club de :

le soin d'accueillir :

La Fête du MiniBasket U9-U7

Effectif participant : environ 400 et 700 enfants.

Le club d'accueil de : a en charge :

LES TERRAINS DE JEU

Le club d'accueil devra installer 10 terrains aux dimensions 20x10m en extérieur et/ou en intérieur pour les matchs U9, et une aire de jeu au minimum de 40x20 en extérieur et/ou intérieur pouvant accueillir au minimum 20 ateliers U7.

Chaque terrain sera numéroté de 1 à 10, de façon visible, tout comme les ateliers U7.

Exemple : une pancarte fixée sur un poteau de basket

Chaque terrain devra être encadré de barrières afin de garantir la sécurité des enfants et de gérer la bonne circulation des spectateurs.

LES BUTS MINIBASKET

Dans la mesure des besoins en panneaux pour équiper les 10 terrains et les ateliers U7, le club d'accueil pourra demander au Comité Drôme Ardèche ou clubs proches de la manifestation de lui fournir des panneaux supplémentaires.

Le comité mettra à disposition l'ensemble de ses buts de basket sous forme de convention de prêt avec un chèque de caution d'un montant de 600 euros par buts de basket.

Il sera demandé la somme correspondante au nombre de but de basket non rendus ou détériorés au cours de l'évènement, lors du montage ou démontage, lors du transport...

Le club doit prévoir une assurance pour le matériel mis à disposition et fournir ladite attestation au comité.

Le club d'accueil devra prendre contact, en amont et en aval de la manifestation, avec le secrétariat du comité afin de définir du jour et heure pour récupérer ou restituer le matériel.

Le club d'accueil devra obligatoirement stockés les buts de basket à la fin de la manifestation dans un lieu sécurisé.

Lors de l'évènement et pour le respect des normes de sécurité, chaque panneau devra être lesté à la base d'un poids de 300 kg (sable, eau, béton à convenance), et le pied devra être protégé.

CENTRALE D'ORGANISATION

Le Comité d'organisation sera installé sur le site soit :

- Dans un car podium (conseillé)
- Sur un podium équipé au minimum de deux tables avec chaises et parasols.

Le club d'accueil devra prévoir au minimum un micro portable.

La sonorisation devra couvrir l'ensemble des terrains (intérieurs et extérieurs) ainsi que la ou les salles annexes. Les frais engagés pour la sonorisation de la manifestation sont à la charge du club d'accueil.

Le club d'accueil devra mettre à disposition du Comité :

- Une salle fermée à clé pour le stockage des récompenses.
- Une salle de réunion pour le briefing des arbitres.
- Un parking réservé aux membres du comité, arbitres désignés ainsi que les instances (élus politiques).

Une signalétique spécifique devra délimiter ce parking.

Le club d'accueil fournira à ses bénévoles des tee-shirts afin d'être identifiable lors de l'évènement. Ils seront à la charge du club.

Le comité fournira à ses bénévoles des tee-shirts à son effigie. Ils seront à la charge du comité.

SÉCURITÉ

Les dirigeants du club d'accueil assureront le service d'ordre et participeront à la gestion sportive de l'évènement. Ils seront distingués par un tee-shirt du club.

La présence d'une antenne de la Croix Rouge, protection civile ou encore des personnes appartenant au corps médical (médecins, infirmiers) est obligatoire.

Cet organisme devra être présent sur le site du début de la première rencontre à la fin de la dernière rencontre.

Les frais occasionnés seront à la charge du ou des clubs.

Une personne devra être désignée pour assurer la liaison téléphonique avec les services d'urgence (Pompiers, médecins).

Le club d'accueil devra, dès l'acceptation de la candidature par le comité, procéder à la déclaration de la manifestation auprès des autorités municipales (demande de buvette, de stationnement, Sacem).

Les parkings de stationnement pour les cars et les véhicules particuliers seront à délimiter et flécher par des panneaux ou autres signes distincts et clairs.

RÉCOMPENSES

Le Comité et la Fédération fourniront les récompenses à l'ensemble des participants.

Le club d'accueil devra récupérer les récompenses au siège du Comité, Novalparc, 2 Place Edmond Regnault à Valence au plus tard 72 heures avant l'évènement.

Le club d'accueil devra préparer avec la collaboration du comité les sacs de lots pour les enfants.

Ces récompenses devront être stockées en lieu sûr sous la responsabilité du club.

GESTION SPORTIVE ET ARBITRAGE

1) Gestion sportive

Le club d'accueil participera activement à la gestion sportive du rassemblement avec la commission MiniBasket.

Le Comité Drôme Ardèche prévoit :

- La gestion des inscriptions U7 et U9
- Le règlement du tournoi U9
- La composition des poules
- L'ordre des matchs U9 et des rotations U7

Le club d'accueil prévoit :

- Les ateliers U7

Le club d'accueil devra mettre à disposition au minimum une personne pour la gestion de chaque terrain U9, et chaque ateliers U7.

Ces bénévoles auront la responsabilité d'accueillir les clubs, de veiller à la rotation rapide des rencontres ou ateliers, de s'assurer de la présence des arbitres le cas échéant tout au long de la journée.

Une réunion d'information aura lieu en amont du rassemblement avec l'ensemble des bénévoles (club d'accueil et comité) qui officieront sur cette journée.

2) Arbitrage

Les élus de la commission des officiels mettront à disposition de l'évènement des arbitres en écoles d'arbitrage de l'année en cours et de l'année N-1 ou encore des arbitres du comité gratuitement sous forme de stage.

Ils seront répartis sur l'ensemble des terrains pour assurer l'arbitrage des rencontres U9.

GESTION DU VILLAGE D'ACTIVITÉS

En amont de l'évènement, le club d'accueil devra participer activement à la création et à la mise en place du village d'activités avec la commission MiniBasket.

Ces activités devront être validées par la commission MiniBasket trois mois avant l'évènement.

Le comité financera la location de structure gonflable ainsi que les fournitures pour les pancartes clubs.

Le club d'accueil devra mettre à disposition au minimum 2 personnes pour les différents ateliers du village d'activités.

Ces bénévoles auront la responsabilité d'accueillir les clubs, de veiller à la rotation rapide des ateliers tout au long de la journée.

Une réunion d'information aura lieu la veille du rassemblement avec l'ensemble des bénévoles (club d'accueil et comité) qui participeront sur cette journée.

RESTAURATION : Bénévoles, arbitres et membres du comité

Le club d'accueil devra fournir un « ticket repas » aux membres du comité qui participeront sur les terrains tout au long de la journée du rassemblement.

Exemple : Un sandwich, une barquette de frites et une boisson.

Pour les arbitres, le repas sera tiré du sac et le club d'accueil devra fournir une bouteille d'eau de 1.5 litre par arbitre.

RÉCEPTION DES ÉLUS

Le club d'accueil organisera une réception officielle avec l'ensemble des élus du comité, les instances officielles (élus politiques) et la presse.

Cette réception devra être pendant le rassemblement (de préférence le samedi à 14 heures), elle sera suivie par une photo officielle.

Le club d'accueil devra fournir à la commission MiniBasket la liste définitive des invités 28 jours avant l'évènement.

Le comité se chargera du visuel des invitations et de l'envoi des invitations au plus tard 21 jours avant l'évènement.

STANDS ET BUVETTE

Le club d'accueil, après concertation avec le comité, pourra installer une buvette et tout autre stand. Cette installation ne devra pas gêner le libre accès aux terrains de jeu.

La restauration devra privilégier des ustensiles réutilisables ou éco-conçus (gobelets réutilisables, couverts en bambou, barquette en carton...)

Le club d'accueil pourra mettre en place une consigne sur les gobelets permettant ainsi de les récupérer à la fin de l'évènement et les réutiliser pour une prochaine manifestation.

Le club d'accueil est seul responsable de la buvette et de la restauration et il est l'unique bénéficiaire des recettes.

D'autres ventes peuvent être mis en place sous couvert de la validation du comité.

ÉCHÉANCIER

Une réunion préliminaire sera programmée avec les dirigeants du club d'accueil et les services techniques de la ville à au moins 45 jours avant le jour de l'évènement.

Une réunion devra être programmée tous les 45 jours à partir du mois de novembre avec le club d'accueil et la commission Minibasket pour l'organisation générale du rassemblement.

Fait à [] le

Le Président du Comité,

Radouane BOUSELOUGUIA

Le Président du club ou des clubs
organiseurs

Tout manquement à chacune des rubriques de ce cahier des charges pourra entraîner l'interdiction d'organisations futures.

ANNEXE

ENGAGEMENTS RESPONSABLES ET CITOYENS

A - ÉCOLOGIE

Le club devra fournir l'eau, ou proposer une alternative éco-responsable, aux équipes, aux Arbitres, et OTM pendant la durée des rencontres.

La gestion des déchets

Objectif n°1 : Réduction de la quantité de déchets produits

Agir pour réduire les quantités de déchets produits.

- Diminuer la consommation d'emballage (conditionnement collectif plutôt qu'individuel).
- Eviter l'utilisation de vaisselle jetable.
- Limiter la consommation de papier.
- Prioriser l'achat de produits recyclés ou recyclables.
- Instaurer la consigne de gobelets réutilisables

Objectif n°2 : Inciter les participants au tri des déchets

Le tri des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature. Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi et le recyclage évitant ainsi leur simple destruction et, par conséquent, de réduire l'empreinte écologique.

- Contrôler et entretenir le dispositif de tri tout au long de l'évènement.
- Veiller à ce que les produits recyclables soient bien orientés pour être recyclés.

Transport et accessibilité

Objectif : Diminuer le nombre de véhicule sur la manifestation sportive

- Flécher l'accès au site pour éviter les détours.
- Favoriser le covoiturage, en mettant en place par exemple une plateforme d'échange sur votre site internet, ou encore en diffusant la liste des participants ainsi que leurs coordonnées.
- Promouvoir les transports collectifs, en indiquant aux participants comment accéder au site via les trains et/ou les bus.
- Détecter les clubs venant pour plusieurs finales en proposant une programmation efficiente.

La communication interne et externe

Objectif n°1 : Réduire sa consommation de papier

- Communiquer les informations via un site internet dynamique (présentation de l'évènement, photos, résultats...).
- Faire parvenir les informations et les documents par messagerie électronique, aussi bien aux participants qu'entre les organisateurs (convocation, règlement, planning...).
- Imprimer les documents nécessaires en recto – verso, voire même réduire les tailles d'impressions dans la mesure du possible (diminuer les marges, copier plusieurs feuilles par page...).

Calculer au mieux le nombre d'impressions nécessaires.

B – LA PRÉVENTION DES INCIVILITES

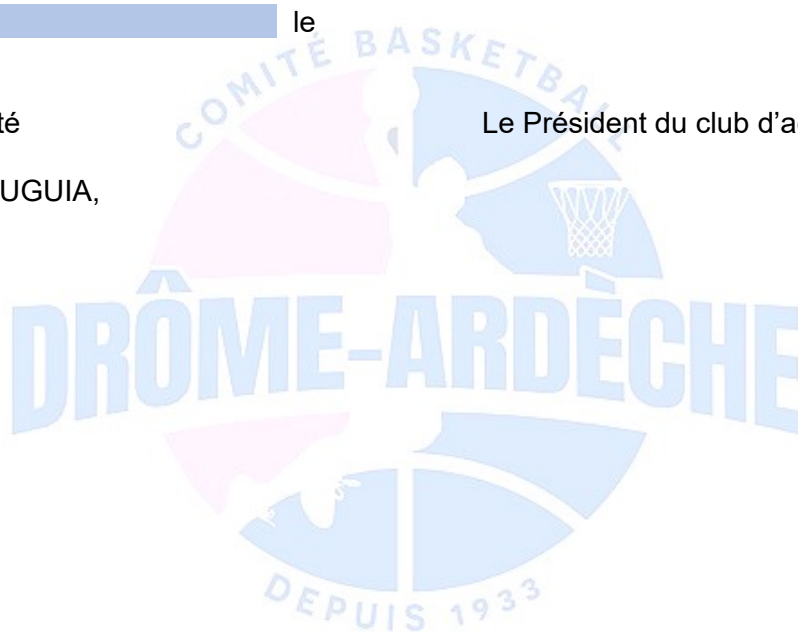
Le comité mettra à disposition du club d'accueil tous les supports de communication nécessaire pour la lutte contre les incivilités ainsi que les violences dans le sport (Roll up, affiches...)

Fait à le

Le Président du Comité

Radouane BOUSELOUGUIA,

Le Président du club d'accueil





**DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL
CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR
FÊTE DU MINIBASKET U11
« Journée Daniel GEHIN »**

Convention pour 2 ans
avec 1 an supplémentaire en option

DIMANCHE 24 MAI 2027



Le Comité Drôme Ardèche de Basketball confie, au club de :

_____ le soin d'accueillir :

**La Fête du MiniBasket U11
« Journée Daniel GEHIN »**

Effectif participant : environ 400 et 700 enfants.

Le club d'accueil de : _____ a en charge :

LES TERRAINS DE JEU

Le club d'accueil devra installer 10 terrains aux dimensions 20x10m en extérieur et/ou en intérieur pour les matchs U11.

Chaque terrain sera numéroté de 1 à 10, de façon visible.

Exemple : une pancarte fixée sur un poteau de basket

Chaque terrain devra être encadré de barrières afin de garantir la sécurité des enfants et de gérer la bonne circulation des spectateurs.

LES BUTS MINIBASKET

Dans la mesure des besoins en panneaux pour équiper les 10 terrains, le club d'accueil pourra demander au Comité Drôme Ardèche ou clubs proches de la manifestation de lui fournir des panneaux supplémentaires.

Le comité mettra à disposition l'ensemble de ses buts de basket sous forme de convention de prêt avec un chèque de caution d'un montant de 600 euros par buts de basket.

Il sera demandé la somme correspondante au nombre de but de basket non rendus ou détériorés au cours de l'évènement, lors du montage ou démontage, lors du transport...

Le club doit prévoir une assurance pour le matériel mis à disposition et fournir ladite attestation au comité.

Le club d'accueil devra prendre contact, en amont et en aval de la manifestation, avec le secrétariat du comité afin de définir du jour et heure pour récupérer ou restituer le matériel.

Le club d'accueil devra obligatoirement stockés les buts de basket à la fin de la manifestation dans un lieu sécurisé.

Lors de l'évènement et pour le respect des normes de sécurité, chaque panneau devra être lesté à la base d'un poids de 300 kg (sable, eau, béton à convenance), et le pied devra être protégé.

CENTRALE D'ORGANISATION

Le Comité d'organisation sera installé sur le site soit :

- Dans un car podium (conseillé)
- Sur un podium équipé au minimum de deux tables avec chaises et parasols.

Le club d'accueil devra prévoir au minimum un micro portable.

La sonorisation devra couvrir l'ensemble des terrains (intérieurs et extérieurs) ainsi que la ou les salles annexes. Les frais engagés pour la sonorisation de la manifestation sont à la charge du club d'accueil.

Le club d'accueil devra mettre à disposition du Comité :

- Une salle fermée à clé pour le stockage des récompenses.
- Une salle de réunion pour le briefing des arbitres.
- Un parking réservé aux membres du comité, arbitres désignés ainsi que les instances (élus politiques).

Une signalétique spécifique devra délimiter ce parking.

Le club d'accueil fournira à ses bénévoles des tee-shirts afin d'être identifiable lors de l'évènement. Ils seront à la charge du club.

Le comité fournira à ses bénévoles des tee-shirts à son effigie. Ils seront à la charge du comité.

SÉCURITÉ

Les dirigeants du club d'accueil assureront le service d'ordre et participeront à la gestion sportive de l'évènement. Ils seront distingués par un tee-shirt du club.

La présence d'une antenne de la Croix Rouge, protection civile ou encore des personnes appartenant au corps médical (médecins, infirmiers) est obligatoire.

Cet organisme devra être présent sur le site du début de la première rencontre à la fin de la dernière rencontre.

Les frais occasionnés seront à la charge du ou des clubs.

Une personne devra être désignée pour assurer la liaison téléphonique avec les services d'urgence (Pompiers, médecins).

Le club d'accueil devra, dès l'acceptation de la candidature par le comité, procéder à la déclaration de la manifestation auprès des autorités municipales (demande de buvette, de stationnement, Sacem).

Les parkings de stationnement pour les cars et les véhicules particuliers seront à délimiter et flécher par des panneaux ou autres signes distincts et clairs.

RÉCOMPENSES

Le Comité et la Fédération fourniront les récompenses à l'ensemble des participants.

Le club d'accueil devra récupérer les récompenses au siège du Comité, Novalparc, 2 Place Edmond Regnault à Valence au plus tard 72 heures avant l'évènement.

Le club d'accueil devra préparer avec la collaboration du comité les sacs de lots pour les enfants.

Ces récompenses devront être stockées en lieu sûr sous la responsabilité du club.

GESTION SPORTIVE ET ARBITRAGE

1) Gestion sportive

Le club d'accueil participera activement à la gestion sportive du rassemblement avec la commission MiniBasket.

Le Comité Drôme Ardèche prévoit :

- La gestion des inscriptions
- Le règlement des tournois,
- La composition des poules,
- L'ordre des matchs U11

Le club d'accueil devra mettre à disposition au minimum une personne pour la gestion de chaque terrain.

Ces bénévoles auront la responsabilité d'accueillir les clubs, de veiller à la rotation rapide des rencontres, de s'assurer de la présence des arbitres tout au long de la journée.

Une réunion d'information aura lieu en amont du rassemblement avec l'ensemble des bénévoles (club d'accueil et comité) qui officieront sur cette journée.

2) Arbitrage

Les élus de la commission des officiels mettront à disposition de l'évènement des arbitres en écoles d'arbitrage de l'année en cours et de l'année N-1 ou encore des arbitres du comité gratuitement sous forme de stage.

Ils seront répartis sur l'ensemble des terrains pour assurer l'arbitrage des rencontres U11.

GESTION DU VILLAGE D'ACTIVITÉS

En amont de l'évènement, le club d'accueil devra participer activement à la création et à la mise en place du village d'activités avec la commission MiniBasket.

Ces activités devront être validées par la commission MiniBasket trois mois avant l'évènement.

Le comité financera la location de structure gonflable ainsi que les fournitures pour les pancartes clubs.

Le club d'accueil devra mettre à disposition au minimum 2 personnes pour les différents ateliers du village d'activités.

Ces bénévoles auront la responsabilité d'accueillir les clubs, de veiller à la rotation rapide des ateliers tout au long de la journée.

Une réunion d'information aura lieu la veille du rassemblement avec l'ensemble des bénévoles (club d'accueil et comité) qui participeront sur cette journée.

RESTAURATION : Bénévoles, arbitres et membres du comité

Le club d'accueil devra fournir un « ticket repas » aux membres du comité qui participeront sur les terrains tout au long de la journée du rassemblement.

Exemple : Un sandwich, une barquette de frites et une boisson.

Pour les arbitres, le repas sera tiré du sac et le club d'accueil devra fournir une bouteille d'eau de 1.5 litre par arbitre.

RÉCEPTION DES ÉLUS

Le club d'accueil organisera une réception officielle avec l'ensemble des élus du comité, les instances officielles (élus politiques) et la presse.

Cette réception devra être pendant le rassemblement (de préférence le samedi à 14 heures), elle sera suivie par une photo officielle.

Le club d'accueil devra fournir à la commission MiniBasket la liste définitive des invités 28 jours avant l'évènement.

Le comité se chargera du visuel des invitations et de l'envoi des invitations au plus tard 21 jours avant l'évènement.

STANDS ET BUVETTE

Le club d'accueil, après concertation avec le comité, pourra installer une buvette et tout autre stand. Cette installation ne devra pas gêner le libre accès aux terrains de jeu.

La restauration devra privilégier des ustensiles réutilisables ou éco-conçus (gobelets réutilisables, couverts en bambou, barquette en carton...)

Le club d'accueil pourra mettre en place une consigne sur les gobelets permettant ainsi de les récupérer à la fin de l'évènement et les réutiliser pour une prochaine manifestation.

Le club d'accueil est seul responsable de la buvette et de la restauration et il est l'unique bénéficiaire des recettes.

D'autres ventes peuvent être mis en place sous couvert de la validation du comité.

ÉCHÉANCIER

Une réunion préliminaire sera programmée avec les dirigeants du club d'accueil et les services techniques de la ville à au moins 45 jours avant le jour de l'évènement.

Une réunion devra être programmée tous les 45 jours à partir du mois de novembre avec le club d'accueil et la commission Minibasket pour l'organisation générale du rassemblement.

Fait à [REDACTED] le

Le Président du Comité,

Radouane BOUSELOUGUIA

Le Président du club ou des clubs
organiseurs

Tout manquement à chacune des rubriques de ce cahier des charges pourra entraîner l'interdiction d'organisations futures.

ANNEXE

ENGAGEMENTS RESPONSABLES ET CITOYENS

A - ÉCOLOGIE

Le club devra fournir l'eau, ou proposer une alternative éco-responsable, aux équipes, aux Arbitres, et OTM pendant la durée des rencontres.

La gestion des déchets

Objectif n°1 : Réduction de la quantité de déchets produits

Agir pour réduire les quantités de déchets produits.

- Diminuer la consommation d'emballage (conditionnement collectif plutôt qu'individuel).
- Eviter l'utilisation de vaisselle jetable.
- Limiter la consommation de papier.
- Prioriser l'achat de produits recyclés ou recyclables.
- Instaurer la consigne de gobelets réutilisables

Objectif n°2 : Inciter les participants au tri des déchets

Le tri des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature. Ceci permet de leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le réemploi et le recyclage évitant ainsi leur simple destruction et, par conséquent, de réduire l'empreinte écologique.

- Contrôler et entretenir le dispositif de tri tout au long de l'évènement.
- Veiller à ce que les produits recyclables soient bien orientés pour être recyclés.

Transport et accessibilité

Objectif : Diminuer le nombre de véhicule sur la manifestation sportive

- Flécher l'accès au site pour éviter les détours.
- Favoriser le covoiturage, en mettant en place par exemple une plateforme d'échange sur votre site internet, ou encore en diffusant la liste des participants ainsi que leurs coordonnées.
- Promouvoir les transports collectifs, en indiquant aux participants comment accéder au site via les trains et/ou les bus.
- Détecter les clubs venant pour plusieurs finales en proposant une programmation efficiente.

La communication interne et externe

Objectif n°1 : Réduire sa consommation de papier

- Communiquer les informations via un site internet dynamique (présentation de l'évènement, photos, résultats...).
- Faire parvenir les informations et les documents par messagerie électronique, aussi bien aux participants qu'entre les organisateurs (convocation, règlement, planning...).
- Imprimer les documents nécessaires en recto – verso, voire même réduire les tailles d'impressions dans la mesure du possible (diminuer les marges, copier plusieurs feuilles par page...).

Calculer au mieux le nombre d'impressions nécessaires.

B – LA PRÉVENTION DES INCIVILITES

Le comité mettra à disposition du club d'accueil tous les supports de communication nécessaire pour la lutte contre les incivilités ainsi que les violences dans le sport (Roll up, affiches...)

Fait à le

Le Président du Comité

Radouane BOUSELOUGUIA,

Le Président du club d'accueil

